

LA SOURCE

Hébdomadaire nigérien de réflexions, d'analyses, et d'informations générales BP: 5320 Niamey-Niger Tel:(00227) 96.53.95.77-90.90.95.77
N°0131 du 23 décembre 2011-Prix:300F-Site:tp/www.nigerdiaspora.com

Lutte contre l'impunité

Mahamadou Issoufou refuse le deal politique en perspective



Décidément, les politiciens Nigériens n'ont pas compris que la bonne gouvernance est le seul moyen pour l'instant pour sortir le Niger du cycle de la pauvreté. Les scandales à répétition et les Tanka –Ferri n'ont pas contraint les princes de la république d'imaginer un Niger nouveau. Même la renaissance de Zaki à peine née se noie déjà dans les eaux boueuses des deals politiques. Heureusement, le Lion(Zaki) a décidé de ne pas miauler mais de rugir pour montrer qu'il est le seul maître. Dans son discours à la nation, Mahamadou Issoufou a été ferme : « le Niger doit cesser d'être la vache à lait d'une minorité de personnes indélicates » ceux qui pensent qu'ils peuvent se remplir les poches avec les deniers publics et narguer le peuple par la suite n'auront plus de place dans la cité « L'Etat de droit doit entrer dans nos mœurs et traditions ».

Meeting de l'Alliance pour la Réconciliation Nationale (ARN)

L'opposition a-t-elle réussie sa partition?



La Directrice Générale du Fonds Monétaire International (FMI) devant le Parlement Nigérien

Assurer l'avenir économique au Niger dans une conjoncture mondiale incertaine

Campagne promotionnelle Airtel WOUAOUH

Renforcer l'amitié entre Airtel et ses abonnés

A l'occasion de ses 10 ans de services et d'innovation continue, Airtel Niger a lancé une campagne promotionnelle dénommée Airtel WOUAOUH, le 8 décembre 2011. Cette campagne de fin d'année matérialise le lien d'amitié fort entre Airtel et ses abonnés qui augmentent indéniablement chaque jour. En effet, la société Airtel Niger a démarré ses activités en 2001 sous la marque Celtel Niger et depuis, la société a acquis une notoriété forte lui permettant de se hisser parmi les meilleurs opérateurs mondiales de téléphonie mobile avec 50 millions d'abonnés. Ce succès réalisé en 17 mois seulement de présence en Afrique avec une augmentation de 14 millions d'utilisateurs fait d'Airtel une marque panafricaine. Selon le Directeur général d'Airtel Niger, M. Alain KHASHA, cette performance est visible au Niger à travers d'ambitieux programmes bâtis autour de l'extension de la couverture du réseau à plus de 437 localités, un panel de produits et services innovants adaptés et à des coûts défiant

toute concurrence. Cette visibilité a permis à Airtel Niger de renforcer sa

forcer ses relations avec ses clients en les souhaitant une bonne fin avec



Directeur général d'Airtel Niger, M. Alain KHASHA

politique en matière de responsabilité sociale et de fidéliser les abonnés de plus en plus croissants. En lançant cette campagne « Airtel WOUAOUH », l'opérateur veut ren

quelques gains. La campagne promotionnelle durera 3 mois et en deux phases. Une première où le client recharge et gagne et une deuxième qui permet au client de participer au

tirage sur la base de sa communication. Les lots en espèces sont: Téléphone Samsung, crédit de communication, billets d'avion pour supporter le MENA à la CAN ou se rendre en Angleterre pour suivre l'un des matchs de Manchester United. Les lots en cash : (20 millions de F) répartis en lots journaliers, hebdomadaire et mensuel de 50.000 F 500.000F et 3.000.000 F Pour participer à la promotion Airtel fin d'année, il suffit d'envoyer un SMS au numéro 6262. Le Directeur général d'Airtel Niger a félicité les autorités nigériennes pour leurs ambitieux programmes dans le domaine de la communication et remercie les clients pour leur fidélité. Pour ce 10e anniversaire, Airtel Niger saisi cette occasion pour faire le point des réalisations et envisage d'offrir gracieusement un livre blanc qui relate la vie de l'entreprise. Plusieurs activités sont en cours dont une opération de don de sang et la rénovation de 8 écoles à Niamey et à l'intérieur. On est ensemble avec Airtel Niger.

Amani Mounkaila

Atelier de formation des élus locaux

Renforcement des capacités.

Le laboratoire de recherche en science sociale (LASDEL) a organisé avec l'appui financier de la Coopération Suisse, la deuxième session de formation des élus locaux, les 19 et 20 décembre 2011. Cette session qui a duré deux jours sera positive comme la première. Elle s'inscrit dans une perspective de

tion de l'eau dans les communes » ; la troisième de M. Dagobi Abdoua sur « Les PTF et l'appui aux communes » et une projection d'un film sur la corruption a clôturé la session. Cette formation est capitale pour le renforcement des capacités des élus locaux dans la gestion efficiente des communes.

un premier tome sur la recherche consacré aux pouvoirs locaux au Niger (Publié en 2009 chez Karthala). Au terme de ces deux jours, les représentants de 14 com

munes du Niger ont échangé avec les chercheurs et appris à travers des communications riches sur les modèles de gestions axées sur l'efficacité.



Table de séance

partage des résultats de recherches menées par différentes équipes de recherches du laboratoire. Elle va permettre désormais aux différents représentants locaux des communes présentes de partager avec les chercheurs, la masse critique de données empiriques sur le gouvernement, les biens et services publics locaux, le fonctionnement au quotidien des communes dont dispose le LASDEL. Plusieurs communications ont été animées par d'éminents chercheurs : La première a été faite par M. Olivier de Sardan sur les « Difficultés des communes : bilan des enquêtes du LASDEL », la seconde par M. Issa Younoussi sur « La ges

En effet, depuis sa création en 2001, le LASDEL s'est inscrit dans une logique de recherche empirique et partage des résultats dans les différentes sphères de la vie publique. Sa mission est de :

- Mener des recherches empiriques de qualités sur des thèmes ayant un intérêt à la fois scientifique et social.
- Contribuer au renforcement des universitaires africaines en matière de recherche
- Accepter le dialogue approfondi avec les acteurs engagés dans l'action

- Contribuer aux débats publics à travers des animations scientifiques.

Il faut rappeler que le LASDEL a mené plusieurs études qui s'articulent autour de quatre axes : Etat, politiques publiques et pouvoirs locaux ; Politiques et pratiques de la santé ; Politiques de lutte contre les vulnérabilités ; Système de production, ressources naturelles et infrastructures rurales.

Le laboratoire capitalise une soixantaine de numéros d'études et travaux consacrés exclusivement à la recherche sur les communes nigériennes. Ces travaux ont permis au LASDEL de mettre à la disposition du public

AGEB

Agence de Gardiennage et d'Entretien des Bâtiments

Siège Social: Quartier Zongo- Rue 34-Porte n° 244
 BP: 11673 - Niamey Niger Tel : 90.27.75.16 / 94.77.45.98
 Email:ageb2010@yahoo.fr

**Autorisation N° 2641/MISD/AR/DGPAJ/DAJ-R
 du 21.07.2010- RCCM-NI-NIA-2010-B-626**

Lutte contre l'impunité

Mahamadou Issoufou refuse le deal politique en perspective

Décidément, les politiciens Nigériens n'ont pas compris que la bonne gouvernance est le seul moyen pour l'instant pour sortir le Niger du cycle de la pauvreté. Les scandales à répétition et les Tanka –Ferri n'ont pas contraint les princes de la république d'imaginer un Niger nouveau. Même la renaissance de Zaki à peine née se noie déjà dans les eaux boueuses des deals politiques. Heureusement, le Lion(Zaki) a décidé de ne pas miauler mais de rugir pour montrer qu'il est le seul maître. Dans son discours à la nation, Mahamadou Issoufou a été ferme : « le Niger doit cesser d'être la vache à lait d'une minorité de personnes indélicates » ceux qui pensent qu'ils peuvent se remplir les poches avec les deniers publics et narguer le peuple par la suite n'auront plus de place dans la cité « L'Etat de droit doit entrer dans nos mœurs et traditions ». Cette fermeté a été soutenue par Mamane Hamissou Vice-président de la Haute Autorité de Lutte contre la Corruption et les Infractions Assimilées (HALCIA) lors de sa prestation de serment. Le président de la république a été claire, il ne sera pas le président d'un groupe de personne ni d'intérêt, il est le président de tous les Nigériens et ce titre la justice et le respect strict de loi sera le même pour tous, nul n'est au-dessus de la loi a-t-il indiqué. Cette volonté



de mettre les Nigériens aux mêmes pieds d'égalité pousse, Issoufou Mahamadou à refusé

tous compromis. Il a solennellement demandé à son peuple de « Respecter et faire respecter la loi, ne jamais la violer même pour la bonne cause, voilà le bien suprême, voilà ce que tous les citoyens doivent intérioriser et ce que les institutions de la République doivent promouvoir en élaborant des lois impersonnelles exécutées par une administration impersonnelle » ainsi, le président de la république a exprimé sa volonté et préfère se départir du deal politique qui se trame doucement sur le dos du peuple. L'interpellation du Ministre de la justice Garde

des Scaux Morou Amadou et la suite des débats ont démontré à la face du monde l'incapacité du gouvernement à régler cette affaire pourtant relevant du droit commun. Les politiciens astucieux ont embarqué le gouvernement sur les méandres politique faussant du coup le débat, un terrain glissant qui a failli tourner en ridicule le ministre de la justice. Pour l'heure, les Nigériens attendent de voir si Zaki sera sincère sur sa position même si elle a été exprimée de manière voilée lors du message.

Amani Mounkaïla

La Directrice Générale du Fonds Monétaire International (FMI) devant le Parlement Nigérien

Assurer l'avenir économique au Niger dans une conjoncture mondiale incertaine

La Directrice Générale du Fonds Monétaire International (FMI), Mme Christine Lagarde accompagnée d'une forte délégation séjourne au Niger pour 48 heures. Cette visite de travail à l'invitation du Président du Niger Issoufou Mahamadou permettra à la patronne de la FMI de rencontrer des personnalités des milieux des affaires, des politiques et des visites sur les lieux d'intervention de l'institution. Le mardi 21 décembre 2011, Mme Christine Lagarde a eu l'honneur d'intervenir devant le parlement Nigérien. Elle s'est appesantie sur quatre thèmes importants : l'état de l'économie mondiale, ce qui en découle pour l'Afrique, les réflexions sur la voie que pourrait emprunter le Niger pour se prémunir contre ces risques mondiaux et mettre à profit les nouvelles possibilités qui s'offrent et la contribution que peut apporter le FMI.

que cette crise mondiale n'est pas spécifique à l'Europe, elle a des conséquences sur l'Afrique.

Ce qui en découle pour la région
Mme Christine Lagarde, estime que l'aggravation de la crise peut affecter la région. Cependant, elle salue les efforts entrepris en Afrique subsaharienne dans la préservation de leurs dépenses essentielles de santé, d'é-

Niger. En conséquence les autorités doivent mettre en place un mécanisme soutenu pour y faire face.

La voie que pourrait emprunter le Niger

Pour la patronne du FMI, le Niger à une chance énorme, les investissements dans le secteur minier et pétrolier offrent de perspectives d'un avenir économique meilleur, mais fait remarquer que réaliser pleinement le potentiel économique pose problème. Sur le plan interne, le pays doit faire face à la pauvreté (Plus de 40% de la population vit avec moins de 1,25 dollar par jour) et la crise alimentaire récurrente. Mais le Niger peut relever ce défi par la mise en œuvre d'une gestion judicieuse des revenus pour promouvoir une croissance généralisée et mieux partagée. Et cela passe nécessairement par une gestion efficace et transparente des recettes provenant des ressources naturelles ; de tirer le meilleur parti des ressources naturelles et de mener une stratégie de développement généralisé. Tous ces efforts nécessitent l'appui du FMI



ducation et d'infrastructure qui sont en passe de renouer avec la croissance de la décennie 2000. Mais, elle relève par contre que la crise récente des pays avancés risque de mettre à l'épreuve la capacité de résistance de l'Afrique. Car disait-elle « les liens commerciaux et financiers qui, en période faste, jouent un rôle si décisif dans le développement de nos économies, sont devenus paradoxalement les liens par lesquels se propagent aujourd'hui les risques économiques ». Ce qui est évident, le ralentissement de la croissance dans les pays développés, conjugué au regain d'instabilité des marchés financiers aura une conséquence sur la demande d'exportation africaines, une perspective inquiétante pour le

Le rôle du FMI

Les expériences de ces dernières années ont permis au FMI de comprendre les besoins réels des pays afin d'accompagner la croissance et de protéger les plus vulnérables. L'assouplissement des instruments pour les prêts, renforce la capacité du FMI pour répondre aux besoins des pays. Pour le Niger, Mme Christine Lagarde, le FMI est disposé pour fournir des conseils techniques dans les domaines cruciaux : la gestion du budget, la politique fiscale et l'analyse des projets de mise en valeur des ressources naturelles. Le Niger a l'avenir a-t-elle conclu.

Les perspectives mondiales et politiques économiques

Selon Directrice Générale du Fonds Monétaire International, la situation économique mondiale est marquée par une aggravation de l'instabilité des marchés financiers et l'accumulation de dettes publiques insoutenable qui ont engendré un affaiblissement de la croissance et un taux de chômage grave. Les pays avancés de la zone euro sont au centre de la crise et doivent en conséquence être au centre de la solution. Ainsi, la patronne de FMI, insiste sur la nécessité pour ses pays de mettre en œuvre des politiques structurelles centrées sur l'amélioration de la compétitivité, la croissance et l'emploi tout en réglemant le secteur financier. Toutefois, il faut reconnaître

La Source

Hebdomadaire de Reflexions, d'Analyse et d'informations générales

Directeur de Publication

Amani Mounkaïla

Siège : Academie des Arts

BP: 5320 Niamey Niger

Tel: (227) 96.53.95.77

90.90.95.77

Email : amanimb9@yahoo.fr

Comité de Rédaction

Amani Mounkaïla

Djimaraou Nayoussa Dit Magie

Alpha Ibrahim

Correspondant

Diffa: Aboubacar Halilou

Impression

NTI

Tél. 20 73 92 18

Tirage

1500 ex

Meeting de l'Alliance pour la Réconciliation Nationale (ARN)

L'opposition a-t-elle réussie sa partition?

Le samedi 17 décembre 2011, et lorsque le Niger s'apprêtait à commémorer le 53e anniversaire de la proclamation de la république, les partis membres de l'Alliance pour la Réconciliation Nationale ont rendu public une déclaration sur la situation du pays. Une situation selon l'ARN devenue très grave depuis l'arrivée du gouvernement de la 7e république. A travers cette déclaration, elle prend à témoin l'opinion nationale et internationale de cette situation alors que l'opposition avait assuré Mahamadou Issoufou de le soutenir pour tout ce qu'il entreprendrait de bien pour le Niger. Cette attitude est une preuve de la consolidation de la démocratie et de renforcement des conditions de son développement économique et social. L'ARN estime relever avec inquiétude les capacités réelles des nouvelles autorités à honorer leur prétentieux programme pour lequel elles se sont engagées devant le Peuple. Pour l'ARN, les balbutiements et les tergiversations des autorités de la 7ème République dans les actions d'intérêts nationaux démontre ses limites dont les conséquences ont engendré 4 péchés qui entament progressivement un pouvoir qui a eu toutes les chances pour réussir. Selon l'ARN

- Le 1er péché originel est relatif aux élections législatives qui ont consacré un taux de rejet atteignant 56% , un constat confirmés dans la lettre adressée par les 9 candidats aux présidentielles, au Président du CSRD, lettre que Monsieur Bazoum Mohamed a signée au nom du candidat de son parti, le PNDS Tarraya. -Le 2ème péché originel du pouvoir actuel, c'est d'être fondé sur une alliance hétéroclite avec des partis gérés par certains hommes, pyromanes par nature et spécialistes de complots, pour qui le pouvoir « c'est moi ou rien ». -Le 3ème péché originel, c'est cette attitude va-t-en-guerre de certains tenants actuels du pouvoir -Le 4ème péché originel réside dans le refus obsessionnel d'établir un état des lieux ou l'audit général de la Transition, alors que cela est une attente de l'ensemble des couches socioprofessionnelles du Pays. Selon toujours l'ARN, le refus systématique d'auditer la gestion passée confirme le soupçon d'un deal politique conclu entre les autorités actuelles et celle des militaires de la Transition. En citant l'affaire des fausses factures, l'ARN se demande si cette affaire n'est que l'arbre qui cache la forêt. Aussi, elle déplore la situation de recule dans laquelle végète le Niger. Cependant il relève que le Niger allait bien avant l'inter-

vention du coup d'Etat du 18 février 2010, les comptes du Niger à la BCEAO présentaient un solde positif de plus de plus de 200 milliards de F CFA. C'est dire que sur le plan de la trésorerie, notre pays était conséquemment solvable pour faire face à toutes les dépenses de souveraineté. Sa situation économique et financière du Niger était satisfaisante et ses relations avec les institutions de Bretton Woods n'ont jamais été aussi bonnes qu'à cette période. Au total, de 2000 à 2010, 12 revues à mi-parcours de la Banque Mondiale et du Fond Monétaire International ont été jugées concluantes et la lettre de confort, considérée comme une caution du FMI permettant au Niger de bénéficier des décaissements des autres bailleurs de fonds, était signée en faveur de notre pays. Le Niger avait atteint un taux de croissance de 9,5%. En 2008, dans l'espace UEMOA, de même dans la zone Franc, le Niger était cité en exemple pour être le seul pays à avoir respecté les critères de convergence de l'Union. Le gouvernement de Tandja avait laissé un stock de sécurité alimentaire composé de 130.000 tonnes de céréales en stock physique, un stock financier liquide de six milliards de F CFA dans le compte de la Cellule Crise Alimentaire (CCA) et cinq milliard inscrits au budget national destiné à l'achat des vivres. L'ARN se dit peinée par le flop de scandale qui mesure l'amateurisme du gouvernement de la 7e république, même « Les « Zakaeries » tant décriées par le PNDS Tarraya sous le gouvernement de Hama Amadou et ce, jusqu'en 2007, ont repris sous un nouvel emballage, celui de fausses factures. », les difficultés dans la gestion du pétrole, les violations répétées constatées... L'opposition prend à témoin le peuple devant ses dérives et exige que justice soit faite pour mettre les populations à l'abri. Cependant, le commun des mortels n'a pas apprécié l'organisation de ce meeting que tout le monde attendait. L'ARN pouvait saisir cette occasion pour rallier les militants déçus de la majorité à sa cause. Elle doit revoir sa copie, cette timide mobilisation n'a pas inquiété la majorité, elle a plutôt démontré les limites de l'opposition. Il n'est pas tard l'opposition peut prouver le contraire du 17 décembre dernier. Pour la majorité qui se gargarise d'une petite avance derrière l'opposition, elle confirme aussi son incapacité à apporter une solution salvatrice aux maux qui minent notre société. Chacun doit amener sa pierre à l'édifice pour que le Niger décolle enfin.

rents scrutins et en félicitant le nouveau Président élu, Mr Issoufou Mahamadou. Depuis lors, notre grand Parti, le MNSD NASSARA, soucieux de préserver la stabilité politique et la paix sociale, n'a posé aucun acte susceptible d'entraver la gouvernance des nouvelles Autorités. Aujourd'hui, les Nigériennes et les Nigériens constatent avec amertume, que les Autorités de la septième République naviguent entre amateurisme, incompétence et irresponsabilité. Ne s'agit-il pas en réalité du fondement de leur ligne politique ? Concernant le dossier de la situation alimentaire et pastorale, le Gouvernement, a fini par déclarer un déficit céréalier de plus de 520 000 tonnes, et un déficit fourrager de 10.000.000 de tonnes de biomasse. Désarmé quant à la stratégie à mettre en œuvre pour y faire face, le Gouvernement ne trouve mieux que de rabâcher le slogan aux contours flous des « 3N » devenu du reste la risée des nigériens. Par ailleurs la situation scolaire n'est guerre reluisante, trois mois après la rentrée des classes. La « gratuité de l'école jusqu'à l'âge de seize (16) ans » slogan de campagne s'est transformée en vœux pieux laissant ainsi élèves, maîtres et parents d'élèves dans le désarroi total. Plus récemment, la préparation et l'adoption du projet de loi de finances 2012 fait en violation de la Constitution et de la loi organique relative aux lois de finances, censée garantir le financement de l'ensemble des programmes annuels de l'Etat a été caractérisé le désintérêt total de l'actuel régime aux secteurs sociaux et à titre illustratif on constate que 15 Milliards de francs CFA ont été annulés sur la rubrique des pécules des contractuels. La construction des hôpitaux de Maradi et de Niamey ainsi que la réalisation d'autres gros chantiers ont été renvoyée aux calendes grecques. Pendant que les secteurs sociaux sont mis sous coupe réglée la Présidence de la République, l'Assemblée Nationale et la Primature constituent un véritable temple d'emplois fictifs à travers le recrutement d'une pléthore de conseillers et autres chargés de missions à la charge du contribuable nigérien. La gestion de l'Administration Publique connaît une politisation à outrance avec comme conséquence l'exclusion dans les nominations, affectations et promotions aux emplois de l'Etat des cadres de l'opposition et ce, en violation de la Constitution et des serments confessionnels du Président de la République et du Premier Ministre. Les Citoyens constatent avec amertume et stupéfaction les violations délibérées et répétées de la Constitution et des lois de la République, violations confirmées du reste, par le Conseil Constitutionnel de Transition. Le comble dans la gouvernance actuelle est venu du traitement des dossiers de l'assainissement des finances publiques, où les Nigériens ont été interloqués et révoltés par les réponses apportées par le Ministre de la Justice, porte-parole du Gouvernement, lors de son interpellation à l'Assemblée Nationale. Ces réponses constituent, à suffisance, un défi à la Constitution, au Pouvoir judiciaire, à la morale et une injure à l'intelligence des Nigériens. Comme si tout cela ne suffisait pas, les Autorités de la 7ème République défient le peuple nigérien en fixant le prix du pétrole à un niveau sans commune mesure avec son pouvoir d'achat. Les élucubrations du Ministre du Pétrole n'ont convaincu personne, pas plus que sa vaine tentative de chercher un bouc émissaire en jetant l'anathème sur le Président Mamadou Tandja, qui pourtant a fait preuve d'un nationalisme et d'un courage politique inégalés, en décidant de la mise en exploitation du pétrole et de l'installation de la raffinerie en partenariat avec la République Populaire de Chine. C'est ce même nationalisme et ce même courage politique qui ont amené le Président Mamadou TANDJA à définir une nouvelle politique minière basée sur un partenariat « gagnant-gagnant » profitable au peuple nigé-

rien, et à exiger un délai précis de mise en exploitation du gisement d'uranium d'Imouraren. Aujourd'hui que les masques sont tombés, les Nigériens découvrent que ce sont là, du reste, les vrais mobiles du Coup d'Etat du 18 février 2010. Face à cette situation délétère, quoi de plus normal pour les populations que de manifester leur mécontentement ! A Niamey, à Zinder comme ailleurs, les Associations de la Société Civile, qui ont voulu faire usage de leur droit constitutionnel, se sont vus opposer une fin de non recevoir, alors que ces mêmes Associations, pour la plupart, ont favorisé l'avènement de la 7ème République. Les temps ont bien changé !!! A Zinder, l'arrestation arbitraire de Monsieur Aboubacar Mounkaïla dit Dan Doubaï, Président de l'Association Mouvement Populaire pour la Pérennisation des Acquis de Développement, la répression aveugle et sauvage, les agressions sexuelles relevées et dénoncées par les Associations de Défense des Droits de l'Homme rappellent des attitudes d'un Etat d'Exception et ne sauraient être tolérées. Rien, absolument rien ne peut justifier de telles dérives qui se sont au demeurant soldées par la mort de deux (2) personnes innocentes dans des circonstances où la responsabilité de l'Etat est engagée. Loin de rechercher l'apaisement, le Gouvernement, comme à son habitude, multiplie les actes de provocation en cherchant à tout prix des boucs émissaires pour justifier son incompétence et son irresponsabilité dans la gestion de cette crise. Sinon comment comprendre que Monsieur Aboubacar Mounkaïla dit Dan Doubaï, après avoir été libéré par la Justice, se retrouve déporté et détenu à la Gendarmerie de Niamey sans qu'aucun fait nouveau ne lui soit reproché. Aux dernières nouvelles, il nous est revenu que le Gouvernement a concocté un autre chef d'accusation à l'encontre de l'intéressé qui serait transféré et incarcéré à la prison civile de Zinder. Trop, c'est trop ! Le MNSD-NASSARA rappelle aux Autorités de la 7ème République qu'il ne peut plus rester indifférent devant de tels agissements qui constituent des menaces graves sur l'état de droit et la stabilité politique et sociale de notre pays. Comme par le passé et chaque fois qu'il s'agit de la défense des intérêts des populations, le MNSD-NASSARA ne faillira pas à ses engagements. Aussi, le MNSD-NASSARA rappelle t-il au Président de la République garant de l'Unité nationale, son serment solennel de respecter et de faire respecter la Constitution. Le Bureau Politique National du MNSD-NASSARA, au nom de l'ensemble de ses militantes, militants et sympathisants, présente ses condoléances les plus émues aux familles des personnes décédées à Zinder et souhaite un prompt rétablissement aux blessés. Le MNSD-NASSARA exige la libération immédiate et sans condition de Monsieur Aboubacar Mounkaïla dit Dan Doubaï. Le MNSD-NASSARA exige, en outre, la mise en place, d'une commission d'enquête indépendante sur les graves événements ayant entraîné morts d'hommes dans la Ville de Zinder. Enfin, le MNSD-NASSARA exige que toute les responsabilités soient situées et que les responsables, où qu'ils se situent, soient sanctionnés conformément à la loi. Le Bureau Politique National du MNSD-NASSARA appelle l'ensemble des militantes, militants et sympathisants au niveau des Sections, Sous Sections, comités de Base et les structures de Participation que sont les Organisations de Femmes, des Jeunes et des Amazones NASSARA à se tenir mobilisés et prêts à répondre aux mots d'ordre du Parti. Vive le MNSD-NASSARA, Uni et Solidaire ; Vive l'Alliance pour la Réconciliation Nationale (ARN) ; Qu'Allah bénisse le Niger et son peuple. Je vous remercie de votre aimable attention

Déclaration du Bureau Politique National du MNSD NASSARA

Réuni en session extraordinaire ce jour 12 décembre 2011, à l'effet d'examiner la situation socio-économique et politique nationale du moment, le Bureau Politique National du MNSD-NASSARA, fait la déclaration suivante :L'opinion nationale et internationale se

souviendra qu'à l'issue des élections locales, législatives et présidentielles de 2010, et en dépit de nombreuses irrégularités relevées et du parti pris manifeste des Autorités de l'époque, le MNSD-NASSARA, à travers son Président, a accepté les résultats des diffé-

Signature de convention de financement d'appui budgétaire 2012 de l'AFD Plus de 6,5 milliards pour le Niger au titre de l'année 2011

Le mardi, 21 décembre 2011, Ministre d'Etat, Ministre du Plan, de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire, M. Cissé Oumorou et le représentant de l'Agence Française pour le Développement (AFD) M. Gianni Sartana ont procédé à la signature d'une convention de financement d'appui budgétaire dans la salle de réunion du ministère du Plan. Cette convention d'un montant de 10 millions d'euros, environ 6,555 milliards de FCFA a été signée en présence du Ministre de l'Economie Oua Mahamadou et l'Ambassadeur de la France au Niger. Elle permettra au gouvernement nigérien de faire face à ses engagements et à atténuer les crises récurrentes. Pour le représentant de l'AFD, cette aide



budgétaire française est très importante pour le Niger, car elle servira sans nul doute à financer des lignes spécifiques de budget nigérien correspondant aux priorités du gouvernement. Selon M. Gianni Sartana, le décaissement se fera en deux tranches et dépendra des négociations entre le FMI et le gouvernement. La visite de travail de la Directrice générale

de la FMI, Christine Lagarde va précipiter le premier décaissement prévu avant la fin de l'année a-t-il. En effet 1 milliard de FCFA pour le règlement de la subvention d'équilibre de l'Etat à la CAFER au titre de 2011; 1,4 milliards de CFA pour contribuer à l'épurement des arriérés de l'Etat à l'égard de la Nigelec ; 2,528 milliards de FCFA pour l'achat

de céréales dans le cadre du dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires à travers le fonds commun des donateurs et 1,627 milliards de FCFA pour l'achat d'aliments pour bétail engagé par le ministère de l'élevage, dans le cadre du programme d'urgence d'appui à la campagne pastorale 2011-2012. En prenant la parole, le Ministre d'Etat, Ministre du Plan, de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire, M. Cissé Oumorou a salué la bonne santé des relations fructueuses entre la France et le Niger. Cette coopération multiforme, dynamique et multiforme est visible à travers l'assistance technique, le financement des projets et l'appui budgétaire a déclaré le ministre du Plan.

Journées Nationales de vaccination

Du 23 au 26 décembre 2011, vaccinons tous les enfants de 0 à 5 ans

Du 23 au 26 décembre 2011, des journées nationales de vaccination contre la polio sont prévues pour des enfants de 0 à 5 ans. L'objectif visé à travers ces campagnes est de contribuer à l'arrêt de la circulation du polio virus sauvage au Niger par le renforcement de l'immunité de tous les enfants et la promotion de la culture d'hygiène.

La poliomyélite est une maladie dangereuse, elle est responsable des formes d'handicaps physiques chez les enfants au Niger. La persistance de la maladie, malgré la multiplication des campagnes de vaccination ont obligé les autorités nigériennes à mettre en place une stratégie d'éradication efficace en collaboration avec les partenaires (UNICEF, OMS, et autres...). C'est dans cette perspective qu'un dispositif de renforcement de la vaccination systématique (depuis Janvier 2003) et une surveillance active des cas de Paralysie flasque aiguë (PFA) a été mis en place. Plus de 50 passages de vaccinations supplémentaires contre la poliomyélite ont été réalisés. Ces efforts ont permis au Niger, en février 2006 d'être affranchi de la liste des pays endémiques de la polio. Malheureusement, il continue de notifier des cas de polio virus sauvages. Ainsi, en 2009, 15 enfants ont été atteints par cette terrible maladie et 2 autres en 2010 identifiés dans le district de Dakoro. En 2011, 3 cas ont été déclarés. Le premier dans un village du CSI de Dogueraoua dans le district de Konni, le deuxième à Droum dans le district sanitaire de Tchintabaraden et le troisième dans le CSI de Bandi dans le District sanitaire de Diffa. Cette situation démontre qu'il y a lieu de renforcer et de corriger les insuffisances dans l'organisation des campagnes pour renforcer le dispositif d'éradication afin d'atteindre l'objectif d'arrêt de la

transmission du poliovirus sauvage au Niger. Pour cela le renforcement de l'implication communautaire, du suivi et du monitoring des activités sont nécessaires. Toutefois, il est important de relever l'inquiétude dans la capacité des pays voisins,

des comportements qui font la promotion de l'hygiène afin de lutter efficacement contre les maladies fécales telle que la poliomyélite dans notre pays. Les pratiques à promouvoir seront : le lavage des mains au savon ; l'interdiction de déféquer à

de toucher tous les enfants de 0 à 5 ans.

Au cours de cette campagne, des équipes de vaccinateurs passeront de porte à porte, dans les quartiers, les villages, les campements, les hameaux, les autogares, les marchés, les points d'eaux, pour vacciner tous les enfants de 0 à 5 ans et donner les suppléments en vitamine A. Les chefs de famille doivent prendre les dispositions nécessaires afin que leurs enfants soient vaccinés. En cas d'absence, il est important de laisser des consignes à la maison pour que l'équipe qui passera puisse vacciner les enfants. Le vaccin est la seule arme contre cette maladie. Il est inoffensif et protège les enfants contre la maladie. L'administration répétée des doses est nécessaire pour aboutir à l'arrêt de la transmission du poliovirus. Elle est sans effet secondaire et renforce l'immunité des enfants contre cette terrible maladie.

En rappel, si d'aventure on constate dans une maison, le quartier ou le village, une paralysie chez un enfant de 0-15 ans, il est important de le signaler aux vaccinateurs ou au centre de santé le plus proche. Population du Niger, l'arrêt de la transmission du polio virus sauvage est possible avec l'engagement de tous

Arrêtons maintenant et définitivement la circulation du polio virus sauvage au Niger en vaccinant tous les enfants âgés de 0 à 5 ans
Amani Mounkaïla



Tchad, Nigéria, Mali et Burkina qui continuent à enregistrer des cas de poliovirus sauvages. Pour cela les services compétents ne doivent pas baisser la garde même dans la zone nord considérée à faible risque. Du 23 au 26 décembre 2011, les services sanitaires ont prévues au cours de cette campagne de promouvoir

l'air libre, l'utilisation des latrines hygiéniques et l'élimination des excréments.

Du 23 au 26 Décembre 2011, cette campagne de vaccination nationale concernera les districts frontaliers des régions de Diffa, Zinder, Maradi, Tahoua, Dosso Tillabéri, Agadez et la communauté urbaine de Niamey afin

Gestion politique au Liberia Bilan d'Ellen Sirleaf Johnson

Beaucoup ont contesté l'attribution du Nobel de la paix à Ellen Johnson Sirleaf, présidente de la Libéria. D'autres y ont vu une « intrusion occidentale » pour faire passer celle-ci en force comme président. Au-delà du discours contestataire ou politicien, quel bilan peut-on dresser de son premier passage à la tête de ce pays à une histoire chargée ? Pour répondre à cette question, observons rapidement quatre compartiments clés de la société. Du reste, ce bref bilan mettra aussi en exergue quelques défis pour le nouveau président.

1. Sécurité et souveraineté des droits

A son arrivée au pouvoir, Ellen Johnson Sirleaf hérite d'un pays en transition qui était encore très mal côté en termes d'état de droit. Le graphique ci-dessous retrace l'évolution de la sécurité et souveraineté des droits, selon l'indice de la Fondation Ibrahim. Globalement, la tendance est positive. En fait, c'est depuis le départ du président Taylor que les choses ont commencé à s'améliorer. Quand elle arrive au pouvoir, Ellen Johnson Sirleaf retrouve un pays qui venait de gagner en trois ans 9 points sur cet indice. Et de 2006 à 2010, elle a fait gagner au pays 13,7 points.

que cet indice reste inférieur à 50, il est clair que dans ce pays la sécurité et la souveraineté des droits ne sont pas encore acquises en dépit du progrès réalisé. En effet, le processus judiciaire reste un chantier où il y a encore à faire. Car les interférences ou de pressions de groupes d'intérêt sont encore présentes. La reddition des comptes des responsables publics n'a vraiment connu un changement qu'en 2009, selon l'indice de The Economist. La corruption au sein du gouvernement et des responsables publics n'est pas encore éradiquée, en dépit d'une forte volonté de vouloir le changement. Cela se traduit entre autres par une poursuite des abus du pouvoir. En dépit de l'amélioration de la sécurité nationale, la sécurité individuelle s'est dégradée alors qu'elle avait connu un changement remarquable au début de son mandat.

2. Participation et droits de l'homme

Sous le mandat d'Ellen Johnson Sirleaf, la participation libérienne à la vie politique s'est nettement améliorée. La libéralisation politique a été donc au rendez-vous, avec plus de droits politiques. Il y a davantage de représentativité féminine, bien que non suffisante. Cependant, le respect des droits de l'homme s'est affaibli. De même pour la liberté d'expression, qui reste toujours dans le vert, mais est réduite comparative-ment aux deux premières années de sa prise du pouvoir. Enfin, la liberté d'association et de réunion a connu sérieusement des problèmes.

3. Développement économique

L'économie a continué de se redresser de manière sensible. Les indicateurs macroéconomiques ont présenté des signes d'amélioration. La

croissance a flirté avec les 10% avant la grande crise de 2008. L'inflation a été gérée, tandis que le taux de change s'est amélioré. La gestion des finances publiques a été relativement positive. Car le gouvernement a pris des mesures appropriées, avec l'appui du FMI surtout pour la fiscalité. Le solde budgétaire a été amélioré, à la suite de l'augmentation du ratio des recettes budgétaires sur les dépenses budgétaires. L'amélioration relative de la politique budgétaire s'explique donc par le renforcement de l'efficacité opérationnelle des institutions de recouvrement des recettes. Il faut cependant aussi souligner que les dépenses ont été contrôlées. La gestion de la dette a été remarquable.

Sous son mandat, les institutions financières sont devenues plus fiables. Le pays a connu la levée des sanctions sur les exportations de diamant et de bois. Et l'économie a connu une très légère diversification. Les secteurs miniers et manufacturiers ont progressé, malgré leur sous-exploitation. Ainsi donc, les exportations ont connu une évolution positive, en dépit du déficit commercial.

Sur l'environnement des entreprises, élément indispensable au progrès d'une nation, l'Indice ad hoc de la Fondation Ibrahim attribue en 2010 la note 34 sur 100. Vu sous cet angle, le défi est donc très important. Il faut néanmoins reconnaître un certain changement : en 2006, le pays recevait la note de 22.

Les infrastructures traditionnelles constituent une réelle difficulté. Aucun progrès significatif n'a été réalisé pour l'accès à l'électricité. Idem pour les réseaux routiers et ferroviaires, et le transport aérien. Néanmoins, pour la couverture numérique et l'accès aux téléphones, on a constaté des changements positifs.

4. Développement humain

De manière générale, la santé a connu une évolution positive : les mortalités maternelles et infantiles ont reculé. Sous le mandat d'Ellen Johnson Sirleaf, le traitement par antirétroviraux a progressé dans les couches sociales. En 2006, l'espérance de vie à la naissance était de 71,9 ; elle s'est légèrement améliorée (72,6 en 2009). Aucune action efficace n'a été réellement lancée pour permettre l'accès à des sanitaires et à l'eau potable. Moins d'enfants libériens achèvent l'école primaire aujourd'hui qu'il y a cinq ans. Néanmoins la qualité de l'enseigne-

ment s'est améliorée.

Sur le graphique ci-après, on constate une évolution positive de l'indice global du développement humain de la Fondation Ibrahim du Libéria. Avec Ellen Johnson Sirleaf, le Libéria a gagné 7,9 points entre 2006 et 2010. Mais là encore, comme dans le premier graphique, l'indice est inférieur à 50. En des termes différents, beaucoup reste à faire comme le paragraphe précédent l'a démontré en partie.

Conclusion

A voir le comportement de plusieurs indices, le bilan d'Ellen Johnson Sirleaf nous paraît relativement positif. Elle a fait de son pays le leader en termes de d'amélioration de la gouvernance en Afrique, selon l'indice de la gouvernance de la Fondation Ibrahim. Mais la question qui reste

posée est celle se rapportant au sens du « relatif ». Pouvait-elle faire plus ? Les libériens ont sans doute tranché : choisir le candidat de l'opposition pour remplacer cette économiste signifiait sans doute qu'elle n'a pas su exploiter notamment toutes les options et marges de manœuvre à sa disposition. Malheureusement, l'opposition a arrêté la course avant les récentes élections, prétextant de fraudes. Ce qui pose donc problème : celui de la légitimité mais aussi celui du bilan d'Ellen Johnson Sirleaf. A-t-elle fait mieux au regard des attentes libériennes ? Quasi-difficile à dire quand vous êtes seule comme candidat.

Oasis Kodila Tedika est un économiste congolais, analyste sur www.UnMondeLibre.org.

Publié en collaboration avec UnMondeLibre.org

Cour Pénal International (CPI)

Une africaine succédera à Moreno en juin prochain

En juin prochain, Luis Moreno-Ocampo, procureur de la Cour pénale internationale (CPI) passera le témoin à la Gambienne Fatou Bensouda. Elle a été élue par les 120 Etats membres de ce tribunal chargé de juger à travers le monde les auteurs de génocide ou de crimes de guerre. Depuis 7 ans, cette ancienne ministre de la justice de son pays travaille avec Moreno. C'est une juriste confirmée qui fait l'unanimité, ses enquêtes l'ont menée en Guinée, en République démocratique du Congo, en Côte d'Ivoire ou encore en Ouganda. Pour le prochain procureur, Fatou Bensouda, la tâche ne sera pas de tout repos. Elle aura sous le bras plusieurs dossiers dont :

- Celui de l'ancien président de la Côte d'Ivoire, soupçonné de crimes contre l'humanité commis au cours des violences post-électorales commises entre décembre 2010 et avril 2011
- L'affaire du président soudanais Omar el-Béchir qui est depuis le 4 mars 2009 sous le coup d'un mandat d'arrêt de la CPI pour crimes contre l'humanité et crimes de guerre au Darfour (ouest), le 12 juillet 2010, les juges avaient lancé un second mandat d'arrêt contre lui, pour génocide. Il n'a toujours pas été arrêté et on se demande comment elle va y procéder

- Celle de l'ancien président du Liberia Charles Taylor inculpé en mars 2003 de crimes de guerre et crimes contre l'humanité par le Tribunal spécial pour la Sierra Leone (TSSL) pour son rôle dans la guerre civile qui a déchiré ce pays (1991-2001), faisant 120.000 morts et des milliers de mutilés. Charles Taylor avait plaidé non coupable et le jugement a été mis en délibéré.

- Le cas de l'ex-président tchadien Hissène Habré en exil à Dakar depuis sa chute en 1990 après huit ans au pouvoir, est accusé de crimes contre l'humanité, crimes de guerre et torture. Le Sénégal avait accepté



Fatou-Bensouda, Présidente de la CPI en 2006 de le juger à la demande de l'Union africaine, mais n'a jamais organisé le procès.

Coïncidence ou un autre complot contre l'Afrique ? Pour l'heure, les opinions divergent sur la question. Cependant, la position contestable de Luis Moreno-Ocampo dans les conflits entretenus par l'Occident en Afrique au moyen orient donne une mauvaise image à cette cour. Donc, il est urgence de donner plus de visibilité et de crédibilité à la CPI en donnant plus de voix à l'Afrique, puisqu'il s'agit de personnalités africaines. Quand la France et la coalition sont allées en Libye pour tuer femmes, enfants et soldats, la compétence de CPI a préféré condamner les enfants de Khadhafi. Même l'assassinat du guide de la révolution est passé inaperçu pour la cours. La déportation de Laurent Gbagbo à la Haye par CPI a été un autre trophée. Au même moment, les Israélites peuvent continuer à tuer les palestiniens ; les Américains à tuer les Afghans. En réalité, tous ces instruments juridiques internationaux ne servent que les intérêts des occidentaux. Ce qui est important, c'est que l'Afrique doit tirer le côté positif de ces manifestations occidentales en acceptant la démocratie comme principe de base.

Source Slate.fr

6 symptômes qu'un homme ne peut ignorer

Toutes les femmes le savent : confrontés aux bobos du quotidien, les hommes deviennent de petites choses fragiles. Votre chéri s'est coupé avec une enveloppe ? Pas besoin d'appeler les pompiers, expliquez-lui qu'on est encore loin de l'hémorragie... Par contre, aidez-le à rester attentif à ces autres symptômes souvent mésestimés.

1/ Un mal de dos

Quoi de plus banal qu'un mal de dos ? Une étude québécoise datant de 2008 indique même que neuf individus sur 10 seront confrontés à ce problème au cours de leur vie. « Dans la majorité des cas, le mal de dos est en réalité une lombalgie : la douleur touche les vertèbres lombaires » explique Sylvain Renaud, médecin généraliste. La lombalgie n'est pas une maladie mais le symptôme d'un autre problème, plus ou moins profond. « Que ce soit le mauvais fonctionnement des articulations de la colonne vertébrale, des lésions musculaires ou ligamentaires, une hernie ou même une dégénérescence discale, il ne faut pas minimiser les raisons de ces douleurs. Elles peuvent notamment résulter de pathologies des reins, de la prostate ou des intestins » explique-t-il.

2/ Des douleurs testiculaires

« Certains hommes sont plus sensibles que d'autres, mais globalement : tous ont fait l'expérience de cette douleur vraiment difficile à supporter » commente le docteur. En effet, mauvais coup ou torsion peuvent être à l'origine de douleurs aiguës et vraiment désagréables dans les parties intimes. « Le patient est souvent gêné à l'i-

dée d'évoquer une douleur testiculaire, pourtant, cela peut et doit justifier une consultation à part entière, car il peut y avoir de nombreuses raisons à ce genre de désagrément ». Lesquelles ? « Les douleurs peuvent s'accompagner de différents autres symptômes, pas toujours perceptibles de manière évidente. Un examen minutieux des symptômes peut mettre en avant une torsion testiculaire, des épидидymites, des coliques spermatiques, des orchites infectieuses, la varicocèle... Le cancer des testicules est le plus répandu chez les hommes de moins de 35 ans ».

3/ Une douleur aigue dans l'abdomen

Un mal de ventre, c'est commun non ? Pourtant si la douleur se conjugue à d'autres symptômes (pâleur, fièvre, problèmes gastriques), ceux-ci peuvent être les signes d'une infection ou d'une pathologie abdominale. « Un mal de ventre peut être passager, mais c'est aussi un bon signal d'alarme pour indiquer un ulcère, une gastro-entérite, une colopathie, un problème d'appendicite ou tout un tas d'autres causes comme une insuffisance cardiaque par exemple » explique Sylvain Renaud. Le médecin va donc devoir procéder à une

consultation attentive, d'abord à travers une série de questions pour cibler les origines possibles de la douleur, puis par différents examens (palpation, échographie, coloscopie, etc.).

4/ Une douleur dans la poitrine

1% des cancers du sein concernent... des hommes. Si pour beaucoup cela semble impensable, c'est bel et bien une réalité. Côté symptômes, notre médecin nous explique que « la question survient en général après la découverte d'un nodule au mamelon, puis des ganglions qu'on retrouve au niveau de l'aisselle ou sous le bras. Quand la douleur apparaît, c'est en général moins bon signe, cela signifie souvent que la tumeur a commencé sa croissance ». Echographie et mammographie vont confirmer le diagnostic. « Malheureusement, on découvre souvent ce cancer sur le tard, car les hommes n'imaginent pas devoir être vigilants » conclut le médecin.

5/ Des pannes...

Au croisement de problèmes physiques et/ou psychologiques, la panne sexuelle est souvent un tabou au sein du couple. Pour cette raison, elle devient matière au stress et au malaise intérieur, qui sont dommageables à leur façon sur la santé générale de

l'individu. « Aujourd'hui ce genre de consultation est moins difficile qu'avant, mais elle est le fruit d'une démarche personnelle compliquée » confie Sylvain Renaud, qui explique que « Les hommes sont fragilisés, dans une situation de faiblesse, il faut peser les mots qu'on emploie et faire preuve de pédagogie pour leur expliquer ce qui leur arrive ». Car la panne sexuelle s'explique de bien des façons : « Cela peut être dû à un problème vasculaire, cela peut aussi être hormonal, neurologique, médicamenteux... Bien souvent, il s'agit d'une cause psychologique, et on finit par rentrer sur le terrain de la dépression, du stress, de l'angoisse... ».

6/ Un besoin d'uriner trop fréquent

Anodin en apparence, le besoin trop fréquent d'uriner peut traduire différentes pathologies. « Il y a bien sûr la question du cancer de la prostate ou de la vessie, qui se pose chez les hommes. On peut aussi s'interroger sur une infection des voies urinaires ou des calculs rénaux... » explique notre médecin. Mais ce n'est pas tout, car les mictions fréquentes sont l'un des premiers signes de diabète.

Rafaële Réal © Pampa Presse

Un viol toutes les 3 heures dans l'armée américaine

Le problème du viol dans l'armée américaine a longtemps été passé sous silence et continue d'ailleurs à l'être, raconte le quotidien britannique The Guardian, pointant la présence d'une culture de l'ignorance et de la confidentialité chez les militaires.

C'est l'histoire de Kate Weber, violée, après un bal, par un officier qui l'avait conduite vers l'issue de secours d'un bâtiment pour soi-disant lui parler de son travail; c'est aussi celle de Rick Tringale, qui a subi un viol collectif dans son dortoir lors de ses premières semaines d'entraînement. On estime que 37% des agressions sexuelles dans l'armée sont commises sur des soldats. Pour Mic Hunter, auteur de l'essai Honor Betrayed: Sexual Abuse in America's Military, cité par Newsweek, ce sont bien souvent des hétérosexuels qui commettent ce type d'agressions, non par pulsion sexuelle, mais pour « remettre les gens à leur place ». Dans ce cas, « l'agression sexuelle n'est pas une question de sexe, mais de violence ».

En février, 17 membres militaires et vétérans ont porté plainte contre le

Pentagone (via une class action) pour protester contre le « fléau » des violences sexuelles pratiquées dans l'armée américaine et ont particulièrement visé les anciens secrétaires d'Etat Robert Gates et Donald Rumsfeld pour avoir toléré, ignoré voire encouragé implicitement la poursuite de telles pratiques.

En 2005, face à la médiatisation de certaines histoires de viol et l'accroissement du nombre de femmes dans l'armée, le Congrès avait demandé au département de la Défense de réfléchir aux mesures à mettre en place pour une meilleure prévention de telles pratiques, ce qui donna lieu à la création du Sexual Assault Prevention and Response Office. En 2007, le département de la Défense avait signalé 2.200 cas de viols dans l'armée; le nombre a augmenté à 3.158 en 2010 (soit un viol toutes les 3 heures) et une femme sur 3 a déclaré avoir expérimenté une forme de violence sexuelle, allant du harcèlement au viol. Ce nombre est deux fois supérieur à la moyenne de la population féminine civile américaine, chez qui on répertorie un traumatisme d'ordre sexuel pour une femme sur 6.

Dans une enquête, un journaliste d'Al-Jazeera estimait en octobre 2011 que de nombreux cas de viols étaient généralement classés, faute de preuves ou d'informations concordantes et que seule-



ment 8% des agresseurs supposés étaient réellement poursuivis. En dépit des 15 millions de dollars mobilisés, le Government Accountability Office, qui évalue le suivi des politiques publiques, a estimé en 2008 que peu de choses avaient été accomplies en la matière. Pourquoi l'armée faillirait-elle à protéger

ses soldates des intentions malveillantes de leurs collègues? Pour Kira Mountjoy-Pepka, directrice de Pack Parachute, association défendant les droits des victimes de « military sexual trauma » (terme retenu par le département américain des vétérans pour qualifier les agressions ou harcèlements sexuels subis par les membres de l'armée), la non-judiciarisation de ces affaires s'inscrit dans la doctrine juridique qui a suivi l'arrêt Feres v. United States, après lequel la Cour suprême américaine a rendu difficile toute poursuite engagée contre l'armée, laquelle tend à être placée à l'extérieur de la sphère du droit du travail.

Une désillusion pour ces femmes qui « aspiraient à des longues carrières dans l'armée et croient en leur mission » et qui, faute d'avoir reçu l'écoute nécessaire à la suite de leurs traumatismes post-viol, « sont conduites à démissionner ou à prendre leur retraite plus tôt car elles n'ont pas su surmonter leurs souffrances », relève Sandra Park, avocate auprès de l'American Civil Liberties Union (ACLU) interrogée par IPS News. The Guardian mentionne l'existence de sites comme mydutytospeak.com permettant aux victimes de viols de partager leurs expériences.

Votre journal est acheminé à l'intérieur du pays par Air Transport

Air Transport, c'est la ponctualité, le Confort et la Sécurité!

Ouverture d'une nouvelle ligne Niamey- Cotonou- Niamey

BP : 12 050 -Tel : 96.98.30.38 - 96.98.9313Fax : 20 34 01 43 Niamey-Niger



La recolonisation de l'Afrique

Utilisation intéressée des instruments juridiques internationaux

Au 21e siècle, notre Afrique continue à chanter les indépendances regardant la famine, la pauvreté, les maladies et les querelles intestines dominer son quotidien. Absolument rien de viable n'est envisagé pour l'avenir. La désolation et le désespoir sont devenus l'hypothèque d'une postérité débridée. La marche inexorable vers une dévaluation du Francs CFA et le dernier enlèvement de l'ancien chef d'Etat ivoirien Laurent Gbagbo pour le Tribunal pénal international (TPI) justifié par des raisons de sécurité ont suscité chez certains africains du dégoût et de la révolte pour nos dirigeants. Vont-ils comprendre que l'Afrique doit se réveiller pour reconquérir sa place en tant que continent riche et respectable ? Sont-ils conscients de leur devoir pour l'histoire ? Pourquoi l'Afrique doit-elle rester au banc de ceux qui ne veulent pas avancer ?

En effet, tant que l'Afrique continuera à se complaire dans le fatalisme, elle ne répondra jamais à ses préoccupations et sera contrainte de vivre dans les escarcelles de l'occident. Comment comprendre après 50 ans d'indépendance tous les pays, avec quelques rares exceptions font mines d'avoir pris le train du développement. Même le cas exceptionnel de l'Afrique du Sud que l'on peut classer parmi les pays développés, pour son histoire ne révèle rien de glorieux. Certes l'Afrique ne peut se comparer à l'Occident, car il faut bien le dire ne s'est pas couché sur ces lauriers pour devenir ce qu'il est aujourd'hui. Il a su gérer ses insuffisances en accumulant des richesses, les préserver et les fluctuer en investissant dans le temps. L'industrialisation, la promotion et la protection des œuvres intellectuelles ont permis aussi à cette grande Europe de préserver son hégémonie sur le monde. Le besoin de la domination de ce monde s'est exprimé à travers les âges. Le commerce des esclaves et la spoliation des richesses en Afrique et en Asie sont manifestement les signes de ce besoin.

Mais l'occident n'a pas cherché seulement à spolié les richesses mais il a construit sa réputation sur la division des peuples en traçant les frontières qui ne tiennent pas compte des réalités des peuples. Si l'occident a pu instaurer son hégémonie sur l'Afrique en organisant les « nations » sur une base en constante conflit, c'est qu'il s'est octroyé par mesure de prudence le droit d'être aussi l'éternel arbitre. Cependant, il est temps pour que l'Afrique puisse se réveiller de ce doux sommeil. Elle a une potentialité humaine qu'elle valorise enfin de réussir. Pourquoi ne pas imaginer une démocratie de type africaine susceptible de créer des valeurs pouvant sortir le continent de l'obscurité. L'Union Africaine dans sa forme réelle est inévitable mais impossible pour l'heure en Afrique. Le printemps arabe confirme le doute pesant de la jeunesse africaine. La question sans réponse restera, à quand l'Afrique ira boire à la fontaine de la raison Cette dernière soutient Développement, Démocratie et Crédibilité institutionnelle.

Boureima Wahaba

Accord sur un pacte pour ralentir le réchauffement climatique

DURBAN (Reuters) - Les quelque 200 délégations participant à la conférence sur le réchauffement climatique ont adopté dimanche un pacte qui pour la première fois oblige les plus gros pollueurs à prendre des mesures pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Cet accord intervient après des années de négociations infructueuses pour imposer une législation contraignante visant les grands pays

émergents comme la Chine et l'Inde, mais également les pays riches comme les Etats-Unis. Au terme de deux semaines de débats souvent tendus, les participants à cette conférence de l'Onu sont également parvenus à s'entendre sur une extension du protocole de Kyoto, premier cadre juridiquement contraignant de réduction des émissions de gaz à effet de serre. La première phase d'engagement du

protocole qui impose aux pays développés de réduire leurs émissions de CO2 expire fin 2012. Les Etats-Unis n'ont jamais ratifié leur engagement. Le calendrier de la deuxième phase d'engagement devrait être déterminé l'année prochaine. Est également créé un Fonds vert pour le climat destiné à aider les pays pauvres à faire face au réchauffement climatique.

"Nous sommes venus ici avec un plan A et nous avons conclu cette conférence avec un plan A pour sauver une planète pour l'avenir de nos enfants et de nos petits-enfants", a commenté Maite Nkoana-Mashabane, ministre sud-africaine des Affaires étrangères.

"Nous avons écrit l'histoire", a-t-elle ajouté en conclusion de ce sommet organisé depuis le 28 novembre et qui a été prolongé de deux jours en raison de divergences sur la formulation de l'accord.

"Je suis soulagée que nous ayons obtenu ce que nous étions venus chercher", a déclaré le représentant brésilien Luiz Alberto Figueiredo.

"Il s'agit d'un résultat solide, un excellent texte sur une nouvelle phase du combat international contre le changement climatique. Cela établit clairement des mesures", a-t-il ajouté.

"Nous avons eu d'intenses discussions. Nous n'étions pas favorables à une reprise du texte mais compte tenu de la souplesse et de la bonne volonté affichée par tous, nous avons fait preuve de souplesse", a dit Jayanthi Natarajan, ministre indien de l'Environnement.

VICTOIRE DE LA DIPLOMATIE EUROPÉENNE

Les représentants de l'Union européenne considèrent cet accord comme un succès puisqu'ils ont rallié les soutiens leur objectif de conclure

un nouveau traité climatique en 2015 au plus tard, pour une entrée en vigueur en 2020.

L'UE a également réussi à convaincre les trois plus gros émetteurs de gaz à effet de serre (Etats-Unis, Chine et Inde) "à s'engager sur une feuille de route qui garantit un accord mondial", selon les mots de Chris Huhne, secrétaire britannique à l'Energie et au Climat.

Il s'agit d'une "grande victoire pour la diplomatie européenne", a-t-il jugé.

"Nous pensons que nous avons eu la bonne stratégie et cela a marché", a commenté la commissaire européenne pour le Climat, Connie Hedegaard. "L'essentiel est que toutes les grandes économies, toutes les parties en présence se sont légalement engagées sur l'avenir et c'est pour cela que nous étions venus", a-t-elle ajouté.

Toutefois, les spécialistes de l'environnement et les petits Etats insulaires ont jugé que cet accord n'allait pas assez loin.

Les négociateurs avaient stoppé les pendules vendredi soir pour tenter d'arracher un accord sur un plan de lutte contre le réchauffement climatique et éviter que la conférence de l'Onu se solde par un nouvel échec, deux ans après l'accord à minima de Copenhague et douze mois après le résultat insatisfaisant de Cancun.

Le point central des désaccords reposait sur les moyens nécessaires pour rendre ce futur traité juridiquement contraignant.

La première version des conclusions de la conférence de Durban évoquait un simple "cadre légal", ce qui selon ses détracteurs n'engageait personne à quoi que ce soit.

Par Jon Herskovitz et Nina Chestney

Atelier de sensibilisation des journalistes sur la propriété intellectuelle S'adapter aux dispositifs légaux

L'Association des journalistes du Niger (AJN) en collaboration avec l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) a organisé une session d'information à la maison de la presse, le 20 décembre 2011. Cet atelier est une suite d'une série de sessions pour former et informer les journalistes sur les dispositifs légaux en matière de propriété intellectuelle. En présidant cette session de formation, le Ministre d'Etat, Ministre des mines et du développement industriel, M. Landan Tchana a félicité les organisateurs et invité les journalistes participants à s'approprier pour que le concept de la propriété intellectuelle ne soit plus une notion vague. Il par la suite salué cette initiative. Le communicateur principal de cet atelier, le Directeur de l'innovation et de la propriété intellectuelle M. Trapsida Jérôme Oumarou a axé son information sur Introduction à

la propriété intellectuelle. Il a expliqué aux participants l'importance de la protection des œuvres, les procédures et la rigueur



des textes. Le temps imparti pour cette session de formation est courte, les participants ont demandé qu'une autre série de formation soit initiée pour qu'un grand nombre soit sensibilisé sur la propriété intellectuelle. Des motions et des recommandations ont été formulées.